

LES ARTS C5

Le monde du spectacle a connu des difficultés en 92

TABLOÏD SPORTS

Sakic a eu son cadeau de Noël: 8,8 millions \$ pour 4 ans



Téléphoto par Claude Croisette

BOSNIE B3

Les forces musulmanes marquent des points contre les Serbes

VIVRE B5

Les poupées Troll ont enfin une garde-robe



SHERBROOKE A3

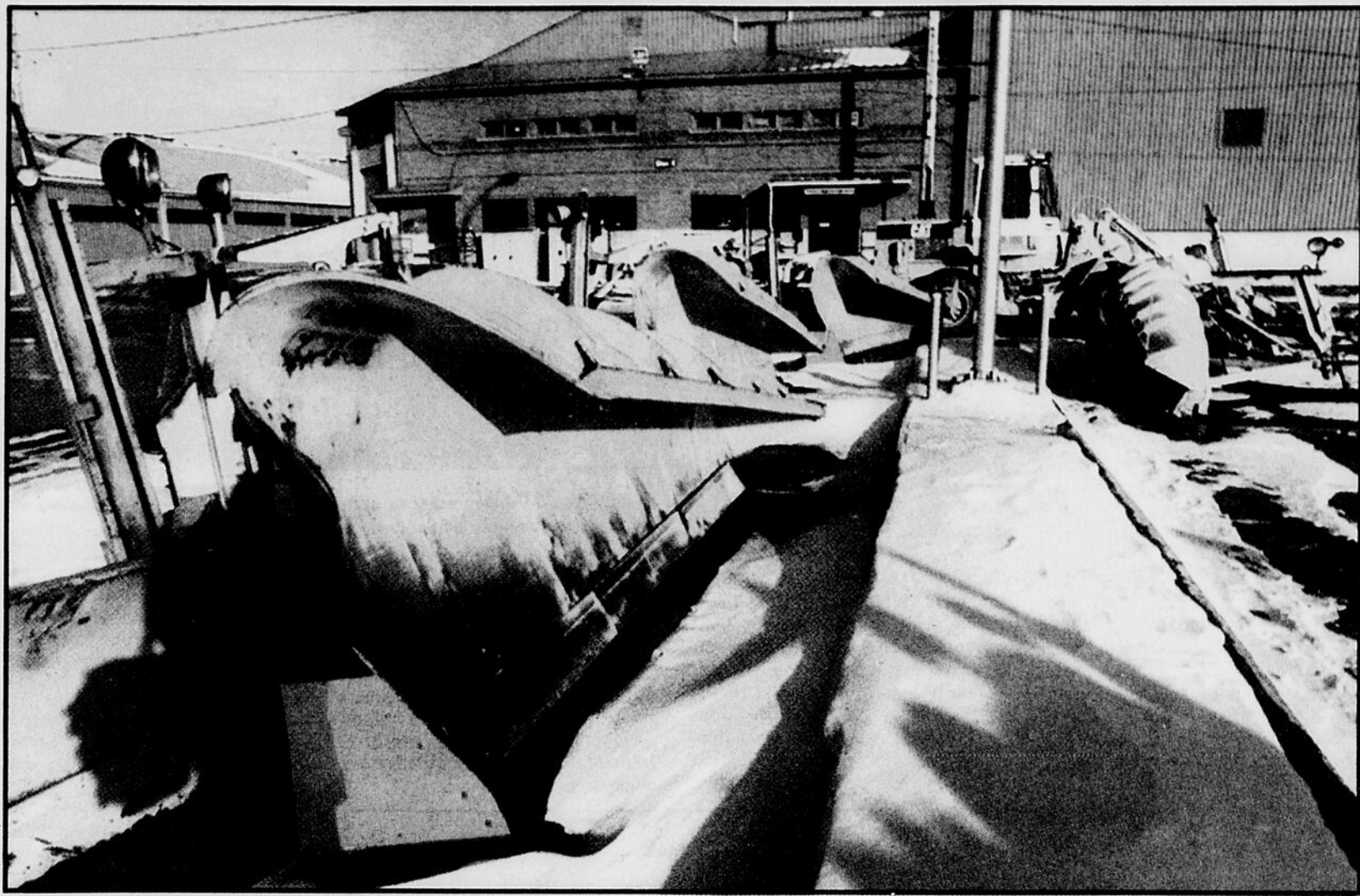
La Ville y va mollo dans ses dépenses de trottoirs



MÉTÉO A2

(364^e jour de l'année)

Nuageux: - 2 à - 5 C
Lever du soleil: 7h27
Coucher du soleil: 16h12
Demain: nuageux



En raison des faibles chutes de neige du début de la saison, la machinerie spécialisée a été peu utilisée jusqu'ici, ce qui permettra à la Ville de Sherbrooke d'économiser près de 400 000 \$ dans son budget de déneigement de 1992.

Sherbrooke épargne 400 000 \$ parce qu'il y a eu peu de neige

Denis Dufresne Sherbrooke

La quasi-absence de neige fait sans doute damner les skieurs, mais a au moins l'avantage de permettre aux municipalités de réaliser des économies appréciables et même, dans certains cas, de terminer l'année 1992 avec un léger surplus dans leur budget de déneigement.

Ainsi, la Ville de Sherbrooke anticipe un excédent de près de 400 000 \$ sur un budget de 2,6 millions \$.

«On peut dire que par rapport au budget original, on sauve 150 000 \$, mais par rapport au budget révisé en juillet où on avait injecté 250 000 \$ additionnels, on

parle de 400 000 \$», déclare le chef de la Division voirie et parcs, Jean-Charles Auray.

Ce dernier précise que c'est la première fois depuis quatre ans que Sherbrooke terminera l'année avec un excédent dans son budget de déneigement.

Le surplus de 1992 sera versé aux fonds généraux de la Ville, ce qui constituera assurément un baume sur les finances municipales en cette période de restrictions budgétaires.

Le bureau régional du ministère des Transports du Québec, qui voit à l'entretien de nombreuses routes en Estrie, prévoit lui aussi réaliser une économie globale de 400 000 \$ sur son budget de 1992 en raison du peu de neige au cours des dernières semaines.

Autres municipalités

La plupart des municipalités de la banlieue de Sherbrooke prévoient elles aussi des économies au chapitre du déneigement.

C'est le cas notamment d'Ascot, qui sauvera près de 20 000 \$ en abrasif et sel sur un budget global de 300 000 \$ pour le déneigement.

«L'entretien des routes est donné à contrat, par contre on fournit l'abrasif et le sel. L'année 1992 a été assez dure, à l'exception des trois derniers mois qui vont nous permettre des économies d'au moins 50 pour cent, on sauve près de 20 000 \$», estime le maire Robert Pouliot.

À Rock Forest, le maire Bertrand Delisle s'attend à des économies de quelques milliers de dol-

lars, mais ne peut en dire davantage pour le moment.

«Ce n'est pas facile à dire. La différence est selon moi assez marginale. Ça a pris quand même pas mal de sel, et pour la quantité de main-d'oeuvre ça ne change rien, mais on va sûrement épargner quelques dollars, trois, quatre ou cinq mille dollars», pense M. Delisle.

Le maire de Fleurimont, Julien Ducharme, ne prévoit pas quant à lui d'économies pour 1992 à ce chapitre.

«Le déneigement est à contrat fixe. Le seule chose qu'on paye c'est le sel et ils sont sortis plusieurs fois; je ne pense pas qu'on sauve rien là-dessus», déclare M. Ducharme.

Les chefs somaliens font la paix

□ Les soldats canadiens entrent dans une nouvelle ville de Somalie

Paul HOLMES Belet Huen, Somalie (Reuter)

Des soldats canadiens et américains sont entrés hier à Belet Huen, huitième et dernière ville somalienne que la force internationale s'est fixé comme objectif à atteindre avant la fin de l'année, le jour même où les deux principaux chefs de guerre somaliens se sont réconciliés publiquement.

Des avions américains ont survolé la région avant l'arrivée, peu après 7 h, des deux premiers hélicoptères Black Hawk sur la piste abandonnée de la localité, à 400 km au nord-ouest de Mogadiscio, près de la frontière avec l'Éthiopie.

Dix autres hélicoptères ont suivi avec à bord 40 commandos canadiens et 220 soldats américains.

«Nous voulons aider les gens d'ici à créer un environnement sûr dans lequel ils pourront de nouveau avoir une vie normale. Nous nous considérons comme un catalyseur dans le processus», a dit le colonel Serge Labbé, commandant des forces canadiennes participant à l'opération «Rendre l'espoir».

Belet Huen est la dernière grande base que la force internationale voulait contrôler pour pouvoir garantir la sécurité des convois d'aide humanitaire dans l'ensemble du pays.

Depuis leur arrivée en Somalie le 9 décembre, les troupes de «Rendre l'espoir» sont entrées à Mogadiscio, Baïdoa, Berdere, Kismayu, Bali Dogle, Hoddour et Djalalaksi.

Structures claniques

Environ 2000 personnes, surveillées par des soldats canadiens munis de fusils M-16, se sont rassemblées sur la piste de Belet Huen pour accueillir les militaires occi-

dentaux. Certains ont brandi des pancartes de bienvenue, tandis que d'autres entouraient les soldats en chantant.

«Nous sommes pour la venue des soldats à plus de 100 pour cent», a dit Aboka Hassan Ali, un des sages de Belet Huen.

Cette localité de 120 000 habitants a été relativement épargnée par la guerre civile, qui a dévasté le pays depuis la chute du président Mohamed Siad Barré en janvier 1991.

Près de 850 soldats canadiens, qui assurent le contrôle de l'opération dans la région, seront basés

dans cette localité d'ici le 1^{er} janvier.

Par ailleurs, les chefs de guerre somaliens Ali Mahdi Mohamed et Mohamed Farah Aidid, se sont réconciliés hier, dans les rues de Mogadiscio, après près de deux ans de guerre civile.

Plus de 10 000 personnes brandissant des rameaux symbolisant la paix ont célébré le démantèlement de la «ligne verte» qui divisait la capitale depuis plus d'un an.

Le général Mohamed Farah Aidid et le président autoproclamé Ali Mahdi Mohamed, souriants, se sont serré la main.

«Nous manifestons aujourd'hui pour notre unité, la paix et la réconciliation. Nous sommes amis», a dit Mohamed Farah Aidid.

Les deux chefs de guerre avaient signé samedi, sous l'égide de l'ambassadeur américain Robert Oakley, un accord mettant fin aux combats à Mogadiscio et supprimant la «ligne verte» marquant la frontière entre leurs territoires respectifs.

Il s'agit de mettre en oeuvre le pacte conclu le 11 décembre dernier, deux jours après l'arrivée des troupes américaines.



Des commandos canadiens fraîchement débarqués par hélicoptère s'apprentent à entrer à Belet Huen, dernière grande ville somalienne que les troupes de l'opération «Rendre l'espoir» veulent contrôler.

L'Irak jure vengeance

Bagdad (Reuter)

Bagdad a promis, hier, de venger la destruction d'un de ses appareils, la veille, par la chasse américaine dans la zone d'exclusion décrétée par l'ONU en août dans le sud de l'Irak.

À Washington, le département américain de la Défense a annoncé que le porte-avions Kitty Hawk avait quitté hier les côtes somaliennes.

Le Pentagone n'a pas précisé la destination du Kitty Hawk mais, selon la chaîne de télévision CNN, le bâtiment qui transporte 85 appareils se dirige vers le Golfe, où il contribuera à faire respecter les zones d'exclusion aériennes en Irak.

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a estimé dans un communiqué que son pays n'était nullement tenu de reconnaître la zone d'exclusion établie au sud du 32^e parallèle afin de protéger les populations chiïtes.

«L'Irak ne reconnaît pas cette interdiction de survol (...) Il ne s'agit pas d'une résolution soumise aux Nations unies et à la communauté internationale», a-t-il dit.

«C'est une décision américaine, à laquelle la Grande-Bretagne et la France ont pris part. C'est un acte unilatéral de nature purement politique, qui ne repose sur aucune résolution de l'ONU (...),» a ajouté Tarek Aziz.

La presse de Bagdad s'enflamme

La presse de Bagdad a également vivement réagi à la destruction de l'appareil, fustigeant «la lâcheté» de George Bush qui, ajoutait-elle, va quitter la Maison-Blanche pour «la poubelle de l'Histoire».

L'ambassadeur irakien aux Nations unies, Nizar Hamdoun, a démenti que son gouvernement ait cherché à éprouver la détermination de Washington, comme l'avait estimé dimanche le président américain.

Celui-ci, écrit le journal Djoum-houriyah, a commis «une nouvelle agression contre l'Irak». «Cette fois, nous ne pouvons rester muets», ajoute-t-il.

«Notre grand peuple sait très bien comment transformer sa violente colère contre la nouvelle agression de Bush en une révolution contre ce sale criminel et ses tentatives perverses de porter atteinte à la souveraineté irakienne», poursuit le quotidien.

«L'Irak ne craint plus personne (...) Les agresseurs paieront un lourd tribut (...),» lance el Kadisiyah, le journal du ministère de la Défense irakien.

La Chine s'inquiète

La Chine a réclamé hier le respect de l'unité de l'Irak et a souhaité que la situation ne dégénère pas de nouveau dans le Golfe après l'incident de dimanche.

«Le gouvernement chinois (...) ne veut pas voir la situation dans la région du Golfe subir de nouvelles tensions», a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères cité par l'agence officielle Chine Nouvelle.

*La
bonne
nouvelle*

**Mère Teresa reçoit
le prix Tolstoï**

Mère Teresa a reçu, hier à Calcutta (dans l'est de), l'édition 1992 du prix international Léon Tolstoï pour son action en faveur des enfants dans le monde entier, annonce l'agence indienne PTI.

Selon PTI, cette distinction lui a été remise par le consul général russe S.S. Gavrikov.

La religieuse, prix Nobel de la paix en 1979, a affirmé à cette occasion qu'elle espérait pouvoir ouvrir en Russie cinq nouveaux centres pour enfants, en plus des deux foyers déjà existants dont s'occupent les Missionnaires de la charité, organisation fondée par ses soins.

Pas de victime de la route et pas de meurtre

COUP D'OEIL SUR 1992

Sherbrooke

Quand vient le temps de dresser le bilan d'une année dans le domaine du fait divers, la coutume journalistique suggère d'épingler à la place d'honneur l'affaire la plus spectaculaire, la plus renversante, la plus terrible des derniers 12 mois...

Et si pour chambarder l'ordre établi — peut-être à cause de l'influence bénéfique de cet effort soutenu de La Tribune à publier depuis des mois, édition après édition, une bonne nouvelle — on commençait cette revue des faits divers de 1992... par deux bonnes nouvelles!

Et non les moindres. Sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke, il n'y a eu aucune perte de vie reliée à un accident de la circulation à Sherbrooke et à Fleurimont en 1992.

En 1990 et en 1991, on déploierait le même nombre de victimes, à savoir six. C'est habituellement la moyenne annuelle. Aucune victime de la route durant toute une année, dans une ville recoupée d'artères à circulation dense et sur lesquelles les marchands de vitesse ne manquent pas, tient du prodige.

Une partie du mérite revient sans aucun doute aux opérations soutenues de radar jour et nuit mais également à cette prise de conscience, en 1991, de la responsabilité des usagers de la route face aux piétons.

Rappelons qu'en 1991, quatre des six victimes de la circulation étaient des piétons. Un père éprouvé a multiplié les démarches pour demander aux autorités scolaires et municipales d'améliorer la sécurité entourant les allées et venues des étudiants autour des polyvalentes.

La Ville a également créé un comité de la circulation.

En a-t-on récolté des fruits que l'on peut espérer durables en 1992? Il est permis de le croire.

L'autre bonne nouvelle est qu'il n'y a pas de meurtre à Sherbrooke et à Fleurimont au cours de la dernière année. Dans quatre des cinq années précédentes, de 1987 à 1991, il y avait eu au moins un meurtre et un total de sept tentatives de meurtre.

Dans un monde où la violence émerge d'un peu partout, il valait la peine de souligner cette accalmie.

Pour donner un ordre de grandeur, à Montréal, dans le temps de Noël, les médias ont souligné que la police montréalaise enquêtait sur un 76e meurtre depuis le début de l'année.

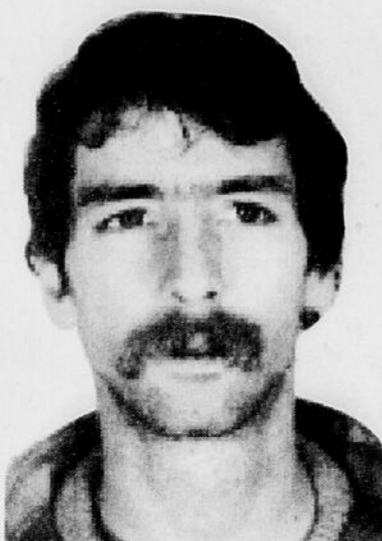
L'Estrie non épargnée

Si les ailes de l'ange gardien ont protégé Sherbrooke et la banlieue d'accès de rage meurtrière, l'Estrie, à cause de l'étendue et de la diversité de son territoire, n'a pas été épargnée par les homicides.

Sans s'étendre sur la question plus que nécessaire, rappelons que la SQ de l'Estrie a ouvert six dossiers de meurtre depuis La Guadeloupe jusqu'à Cowansville, sans oublier la région de Granby.

Des sept affaires de meurtre, six ont connu leur conclusion avec la mise en accusation de trois meurtriers alors que trois autres personnes, responsables d'homicides des leurs, ont décidé de se donner la mort.

La seule affaire de meurtre en suspens est survenue quelques jours avant Noël, à Cowansville, où un propriétaire de dépanneur a été abattu probablement lors de la commission d'un vol, croit-on.



John Curphey a balancé sa grand-mère par-dessus un balcon à Cedardale, au lac Massawippi, le 12 août.

Les lecteurs de La Tribune, quant à eux, se souviendront de l'affaire du parc Watopeka, à Windsor, dont le dénouement a été connu la veille de Noël avec le verdict de culpabilité de meurtre au premier degré rendu contre Sébastien Lemieux, âgé de 19 ans, qui avait poignardé le jeune Stéphane Dion, le 23 juin.

thalie Champigny, survenue au début du mois de mars, à Cowansville.

Le 17 mars, l'affaire a eu des échos jusqu'en banlieue de Sherbrooke car une information reçue par la Sûreté du Québec de l'Estrie a laissé croire que le corps de la jeune femme avait été jeté dans un conteneur à déchets, dans la cour de la halte routière Irving, entre Deauville et Omerville.

Même si cette information était de première main, elle n'a pas permis de retrouver le corps de la jeune femme malgré le grand tapage que ce dossier a provoqué dans tout le Québec, ni d'inculper qui que ce soit au sujet de cette mystérieuse disparition.

Pour la police, il s'agit toujours d'un cas de disparition. Pour bien des gens, l'affaire est classée... car l'information touchant le conteneur ne pouvait venir que de l'auteur de la disparition...

A 50 pour cent: l'oeuvre de criminels

Il est permis de croire que les dommages causés par le feu, à Sherbrooke, en 1992, seront légèrement inférieurs à 2 millions de \$.

Ce sera une amélioration comparativement à l'année 1991.

Il n'y a pas eu de perte de vie dans le feu ce qui est un plus pour les pompiers-préventionnistes.

Le fait qui retient l'attention est que plus de 50 pour cent des

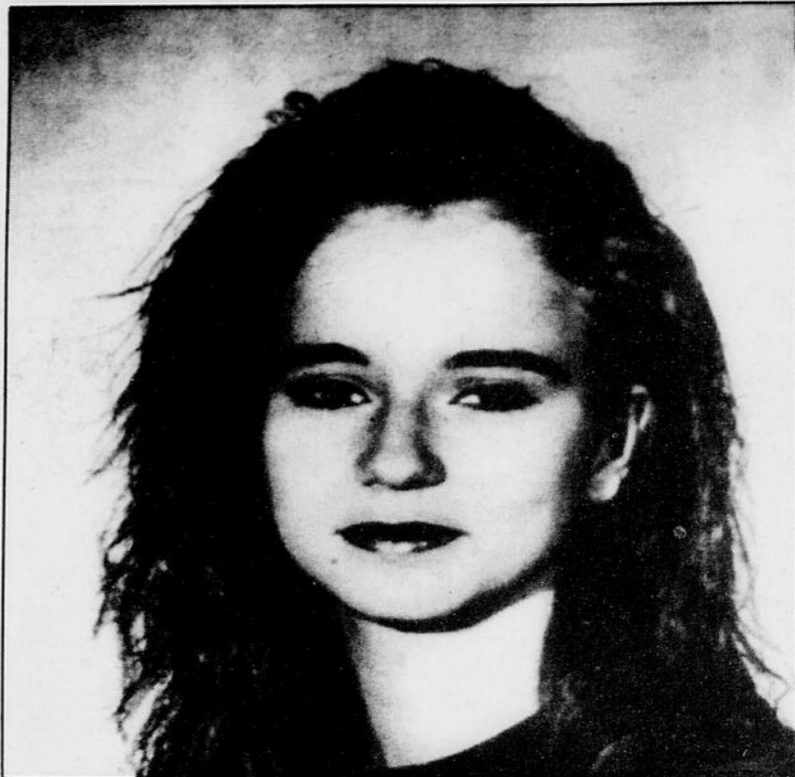


Photo La Tribune, archives

Le mystère de l'année est sans aucun doute la disparition de Nathalie Champigny, survenue au début du mois de mars, à Cowansville.

abritant le commerce Les Enchères Stanley et 16 appartements.

Des tragédies à faire réfléchir

Parmi les dizaines de tragédies de la route survenues à travers l'Estrie en 1992, trois ont retenu davantage l'attention à cause de la prise de conscience qu'elles ont engendrée.

tallation de feux clignotants, rouge et jaune. Ce n'est peut-être pas la solution parfaite mais il est difficile maintenant pour les usagers de la route 249 de ne pas penser à l'arrêt obligatoire.

Enfin, il y a eu la tragédie automobile-train, rue St-Patrice Est, à Magog, le 24 juillet, dans laquelle une jeune femme a perdu la vie. Le décès, à cause de précédents, a redonné vie au débat suggérant la mise en place de barrières. Il n'est pas impossible que cela se fasse en 1993.

Deux autres accidents ont retenu l'attention, d'abord la chute d'un delta-plane, à Owl's Head, le dimanche 29 mars, dans laquelle un Sherbrookoïse de 23 ans a péri puis la chute d'un avion dans un champ, rang 8, de St-Élie, le mercredi 4 mars.

À bord du biplace, on était à filmer un véhicule circulant sur l'autoroute 10 quand l'avion s'est écrasé. La bande magnétoscopique devait être présentée lors d'un gala des étudiants du Barreau, une tradition universitaire bien établie. Les deux occupants s'en sont tirés avec de multiples blessures et fractures.

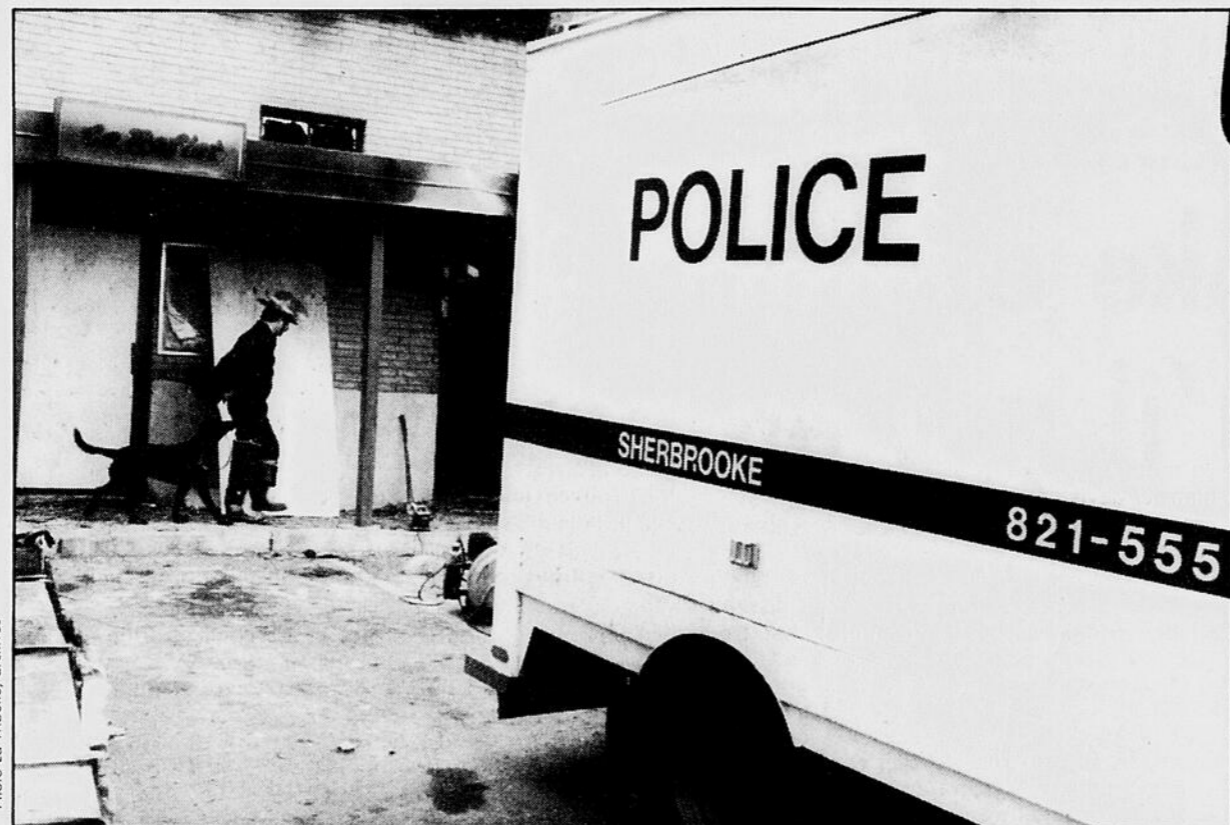
Un autre fait que l'on ne peut pas classer dans les morts suspectes mais plutôt dans la colonne des exceptions, a été la découverte de trois cadavres dans une maison un peu en retrait de la route 143 et protégée par des arbres, à Stanstead, le 4 février. Deux frères jumeaux, âgés de 77 ans et leur soeur, âgée de 74 ans, vivaient dans un isolement volontaire. La maladie, le froid, la vieillesse et sans aucun doute le peu de contact qu'ils entretenaient avec les gens des alentours ont signé leur arrêt de mort, de façon naturelle.

La découverte des trois membres âgés de la famille Plouffe, ce soir de mini-tempête, avait quand même remué la communauté et amené les gens à se questionner, à savoir si on avait pu ou aurait dû faire quelque chose.

En guise de conclusion, rappelons cette vague sans précédent de vols à main armée dans les caisses populaires en début d'année. Le fléau a amené le service de sécurité de la Fédération des caisses pop de l'Estrie à prendre des mesures énergiques, fin mars, pour freiner ces délits.

La présence de gardes armés a ramené la situation au calme et le nombre de vols au point zéro pour la balance de l'année.

Enfin, à Sherbrooke, un raz-de-marée de cambriolages a déferlé sur la ville. On n'exagère pas en avançant comme montant total de biens volés sur le territoire de la police municipale, quelque chose comme 5 à 6 millions de \$.



L'incendie le plus important est survenu le dimanche 4 octobre quand un feu d'origine criminelle a détruit de fond en comble la bâtisse abritant le bar Le Reflet et le Pub 100 Noms, rue King Est et 11e avenue, dans l'est de Sherbrooke. Il était question d'un demi-million de dollars de dommages.

Il y a eu ce dossier de John Curphey, âgé de 31 ans, qui a profité d'un séjour hors de l'Institut Philippe-Pinel pour balancer sa grand-mère par-dessus un balcon à Cedardale, au lac Massawippi, le 12 août. La grand-mère de 83 ans devait décéder neuf jours plus tard. Curphey avait tué sa mère, à Sherbrooke, le 18 novembre 1985.

Le 23 mai, une mère de famille, à La Guadeloupe, s'est donnée la mort après avoir tué ses deux enfants.

Disparition plus que mystérieuse

Le mystère de l'année est sans aucun doute la disparition de Na-

dommages causés par les incendies sont l'oeuvre de criminels ou de pyromanes.

L'incendie le plus important est survenu le dimanche 4 octobre quand un feu d'origine criminelle a détruit de fond en comble la bâtisse abritant le bar Le Reflet et le Pub 100 Noms, rue King Est et 11e avenue, dans l'est de Sherbrooke.

Il était question d'un demi-million de dollars de dommages.

La ville de Magog a été le site de deux incendies majeurs ayant causé chacun plus d'un million de dollars de dommages.

Le samedi 11 janvier, les flammes ont détruite une véritable institution de la mercerie pour hommes, à savoir le magasin Lacroix, 28 rue Principale. Le lundi 11 mai, ce fut au tour de l'édifice

Il y a eu le décès de la petite Karine Bolduc, âgée de six ans, happée mortellement par un autobus alors qu'elle traversait en courant la route 112, Canton de Weedon, pour aller rejoindre l'autobus d'écoliers.

Ce décès a amené les autorités scolaires à adopter aussitôt des correctifs au trajet de l'autobus et il a également servi au coroner Marc-André Bouliane dans sa titanique enquête sur le transport des écoliers au Québec... pour éviter que de telles tragédies si fréquentes ces dernières années ne se reproduisent plus jamais.

Tragédies et accidents à la croisée des routes 220 et 249 à Saint-Élie d'Orford, notamment celle avec deux victimes, le 31 août 1992, ont entraîné la mise en place de correctifs, notamment l'ins-

METEO

Montréal (PC)

Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le centre météorologique du Québec d'environnement Canada à 16h30 hier.

Sur le nord du Québec, le ciel est généralement nuageux avec un peu de neige. Ailleurs, le soleil brille sur une mince couche de neige. Les températures sont près des moyennes et les vents sont de faible intensité. Des nuages en provenance des États-Unis avanceront sur le sud de la province et on y prévoit un peu de neige. On pourrait également avoir de la brume verglaçante, surtout à la frontière avec l'Ontario. Les vents du nord-est maintiendront les températures sous le point de congélation dans la vallée du St-Laurent. Certains secteurs plus au sud seront protégés de ces vents et viendront très près du zéro. Ainsi, le temps maussade sera confiné au sud du Québec.

Ailleurs, ce sera assez beau et on prévoit même du soleil dans l'est.

Estrie: nuageux avec 30 pour cent de probabilité de faible neige. Faible neige et risque de brume verglaçante en après-midi. Max. de moins 2 à moins 4. Demain: nuageux avec 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 5. Max. de zéro à moins 2.

Trois-Rivières, Québec, Drummondville et Beauce: nuageux avec quelques flocons. Faible neige débutant tard en après-midi ou en soirée. Max. près de moins 6. Vents devenant de 20 à 40 km/h en après-midi. Demain: nuageux avec quelques flocons. Min. près de moins 10. Max. près de moins 5.

Ottawa, Hull et Montréal: nuageux, faible neige et risque de brume verglaçante en après-midi. Max. près de moins 4. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: nuageux. Min. près de moins 5 à moins 8. Max. près de moins 2.

Pontiac, Gatineau-et-Lièvre et Laurentides: nuageux avec faible neige débutant en après-midi. Max. de moins 4 à moins 6. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques flocons. Min. de moins 8 à moins 10. Max. près de moins 5.

Abitibi et Témiscamingue: nuageux avec quelques flocons. Max. près de moins 8. Vents de 20 à 40 km/h et poudrière par endroits en après-midi. Demain: nuageux avec éclaircies. Min. de moins 15 à moins 18. Max. de moins 10 à moins 12.

Vers le sud	23	32	Barbade	24	29
Acapulco	18	20	Brownsville	17	18
Bermudes	12	24	Guadalajara	07	26
Daytona Beach	22	31	Havane	21	29
Guadeloupe	22	26	Kingston	26	32
Honolulu	22	26	Merida	21	33
Los Vegas	04	08	Los Angeles	11	15
Mazatlan	20	28	Merida	21	33
Mexico City	09	23	Miami Beach	21	27
Nassau	05	06	Nassau	20	26
Myrtle Beach	13	24	Palm Springs	05	17
Orlando	04	12	San Juan	25	28
Reno	16	27	Trinidad	22	30
Tampa	16	27			
West Palm Beach	20	27			

INDEX

Arts:	C-5
Bandes dessinées:	D-9
Dans les Cantons:	D-11
Décès:	C-4
Économie:	C-1
Éditorial:	A-4
Horoscope:	D-9
Messier en liberté:	D-10
Petites annonces:	C-2
Sports:	D-1
Vivre:	B-5

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et directeur Jean-Guy Farah Vice-président Frances et administration	RÉDACTION Jacques Pronovost Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint	PUBLICITÉ Gilles Boisjoly Directeur Véronique Tremblay Directrice-adjointe
PRODUCTION Alain Pelletier Directeur André Roberge Coordonnateur	COMPTABILITÉ André Corriveau Comptable Julienne Poulin Gérante du crédit	TIRAGE Pierre Dubois Directeur André Custeau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	EXPÉDITION Michel Doyon Gérant ÉDIFICE André Jacques Responsable	LIEN DE CONTACT Claude Ouellet Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jacqueline Gauthier

Livraison à domicile:
— Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camionnet... \$3.43
taxe de vente du Québec... \$2.28
Coût à l'abonné... \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539
Abonnement par la poste au Canada, sauf
endroits réservés par camionnet et camionnets motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12
6 mois \$ 81.00, TPS \$ 5.87, TVQ \$ 6.93 = \$ 93.80
3 mois \$ 42.00, TPS \$ 2.94, TVQ \$ 3.46 = \$ 48.44
1 mois \$ 22.00, TPS \$ 1.54, TVQ \$ 1.88 = \$ 25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.16 = \$242.86
6 mois \$130.00, TPS \$ 9.10, TVQ \$11.13 = \$150.23
3 mois \$ 85.00, TPS \$ 5.95, TVQ \$ 7.28 = \$ 98.23
1 mois \$ 35.00, TPS \$ 2.45, TVQ \$ 2.94 = \$ 40.45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600.00, 6 mois \$360.00, 3 mois \$240.00, 1 mois \$105.00

«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Petites annonces

Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance, c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons vos appels du LUNDI au JEUDI de 8 h 30 À 19 h 30

VENDREDI, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement)

Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain)

564-0999

La Tribune

ANNONCEURS PRENEZ NOTE

LES HEURES DE TOMBÉE SONT MODIFIÉES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Date parution	Tombée sans épreuve	Tombée avec épreuve
28 déc.	22 déc.	21 déc.
29 déc.	23 déc.	22 déc.
30 déc.	24 déc.	23 déc.
31 déc.	24 déc.	23 déc.
4 janv.	29 déc.	28 déc.
5 janv.	30 déc.	29 déc.
6 janv.	31 déc.	30 déc.
7 janv.	4 janv.	31 déc.

NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRÈS JOYEUSES FÊTES.

LA QUOTIDIENNE

007-3257

RÉSULTATS

Tirage du 92-12-28

4	7	14	17	23
25	27	30	32	34
39	41	47	48	49
60	66	67	68	70

Prochain tirage: 92-12-29

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La Ville y va mollo dans ses dépenses de trottoirs

□ La recommandation de la Division ingénierie ne peut être suivie

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Sherbrooke ne consacra en 1993 que 600 000 \$ pour les trottoirs et passages piédonniers, alors qu'une étude réalisée au début de 1991 par la Division ingénierie recommandait à la Ville d'y aller au rythme de 1 million \$ par année au cours des 10 prochaines années pour compléter le réseau et le rendre sécuritaire.

Le conseiller municipal du district Parc Victoria et membre du comité exécutif, Serge Cardin, estime que la Ville n'a pas les moyens d'appliquer la «Politique relative à la construction des trottoirs sur les rues existantes et futures», un document daté d'avril 1991.

«Quand on se réfère à l'étude, ce serait rouler en Cadillac. Il faudrait y aller de façon plus mollo et je ne pense pas que ça nuise à la qualité de vie des citoyens. Il faut y procéder selon des choix prioritaires, c'était idéaliste», dit-il à ce sujet.

L'étude démontrait que plus de la moitié des rues de Sherbrooke n'ont pas de trottoirs et qu'il en coûterait 10 millions \$ pour compléter le réseau piétonnier, à savoir construire 73 kilomètres de trottoirs.

Selon le document, le réseau actuel ne permet pas d'assurer adéquatement la protection des piétons sur les artères et les rues collectrices, où le volume de circulation est élevé.

Construire ou reconstruire?

Selon M. Cardin, le conseil de

vrait donner priorité en 1993 à la construction de trottoirs neufs davantage qu'à la réfection des ouvrages existants.

«Ce sera probablement dans le neuf», indique le conseiller.

Et à son avis, Sherbrooke pourra quand même effectuer un rattrapage même si seulement 600 000 \$ sont prévus, puisque le gros du budget de 1993 ira à la construction de trottoirs sur des rues existantes.

Il en coûte environ 140 \$ du mètre pour ce type d'ouvrage, de sorte que si le budget de 600 000 \$ en 1993 était entièrement consacré à la construction de trottoirs neufs, la Ville pourrait en réaliser 4,2 kilomètres.

«Au niveau de l'ouverture de nouvelles rues, il n'y en aura pas beaucoup, donc ça va être surtout dans des rues existantes», croit-il.

Le conseiller du district du Carrefour, Jacques Jubinville, partage la même opinion:

«En réalité, c'est toujours la même chose entre ce qui est souhaitable et ce qui est faisable. Il y a quatre ans on ne mettait quasiment rien pour les trottoirs neufs, là on a quadruplé et rien ne nous empêchera de majorer de façon importante si la situation financière de la Ville s'améliore», fait-il valoir.

M. Jubinville signale que, l'an dernier, le budget de 800 000 \$ avait été divisé à parts égales entre la construction et la reconstruction.

«Depuis deux ans, on a une grille d'évaluation. Avant, c'était plus du tripatage que d'autre chose, c'était à celui qui défendrait le plus (son dossier), on était obligé de vi-

vre avec des choix arbitraires.

«Il faut répondre aux besoins de la population et non pas en fonction de ce que certaines personnes pourraient penser», conclut-il.

Le conseiller du Vieux-Nord, Alain Leclerc, entend s'assurer pour sa part que la construction de nouveaux trottoirs ne se fasse pas au détriment des vieux quartiers.

«Dans mon district à moi, c'est plus de la reconstruction», dit-il.

«Si on se fie au principe défendu dans l'exercice du budget, c'est de préserver les acquis et après ça donner de nouveaux services. Je vais voir à ce que, dans les secteurs où il y a des trottoirs, il y ait de l'entretien et si certains sont dangereux qu'ils soient refaits», ajoute M. Leclerc.

Lise Drouin-Paquette, conseillère du district de l'Immaculée-Conception, a de la difficulté à «dire ce qu'on devrait prioriser».

«Dans mon district à moi, c'est plus de la reconstruction, j'en ai eu un bon bout l'an dernier sur Bienville», mentionne-t-elle.

Mais, croit Mme Drouin-Paquette, «il faut garder l'équilibre».

En 1993, Sherbrooke consacra 600 000 \$ à ses trottoirs et passages piédonniers, soit presque la moitié moins que ce que lui recommandait une étude réalisée en 1991.

Photo par Claude Crostetière



La décision sur le centre de tri régional à Sherbrooke viendra en 93

Sherbrooke (DD)

Sherbrooke aura en 1994 un centre de tri régional pour les matières recyclables, si les municipalités démontrent un intérêt en ce sens et en viennent à s'entendre sur une formule commune.

«On prendra une décision en 1993 pour s'en donner en 1994», indique le président du comité de valorisation en environnement de la Ville de Sherbrooke, Jacques Jubinville.

Sherbrooke amorce d'ailleurs en janvier une série de consultations

auprès des municipalités situées dans un rayon de 35 kilomètres afin de connaître leur intérêt pour ce projet.

Les groupes impliqués en environnement seront aussi consultés.

M. Jubinville précise qu'un bassin de 100 000 personnes est nécessaire au fonctionnement d'un tel centre, dont le but serait de permettre le tri des matières recyclables (papier, verre, plastique et métal), provenant de la collecte sélective.

Le centre de tri régional, un projet de 2,2 millions \$, pourrait bénéficier d'une subvention de Col-

lecte sélective Québec de 1 million \$.

Dans son budget d'immobilisations de 1994, Sherbrooke a prévu un montant de 375 000 \$ pour les plans et devis en vue de réaliser ce projet.

Pour ses propres besoins, la Ville a un bail de location avec la firme RB Inspection pour le centre de tri de cette entreprise, sur le bou-

levard Queen, mais l'entente prend fin en novembre 1994.

Le centre est exploité par la compagnie Jarbec, également sous contrat avec Sherbrooke.

«Il faudra trouver une solution», dit le chef de la division Environnement, Georges Émond.

Invité à dire si le futur centre de tri sera confié à l'entreprise privée, M. Émond répond qu'il sera la

propriété de Sherbrooke, mais dit ignorer quelle formule sera retenue pour son opération.

Les secrets du site d'enfouissement

Par ailleurs, Sherbrooke consacra en 1993 la somme de 130 000 \$ pour l'installation de puits d'observation afin de mesurer les quantités et les concentrations de bio-

gaz dans le sous-sol, de même que le comportement des eaux de lixiviation au site d'enfouissement.

«On veut analyser leur teneur, exercer une surveillance, c'est une étude», explique M. Émond, qui ne peut dire pour le moment si la concentration des bio-gaz pourrait représenter un danger.

ENTREVUES AVEC LES CANDIDATS AU RECTORAT À L'UNIVERSITÉ

D'abord au service de la communauté universitaire

Candidat: Pierre Reid
Âge: 44 ans
Profession: universitaire
Diplôme: doctorat en sciences

Sherbrooke (MR)

«Pour moi, le poste de recteur est un poste où l'on se met au service de la communauté universitaire, non pas un poste d'où l'on dit aux gens quoi faire.»

Pierre Reid, professeur de la faculté d'Administration, ex-vice-recteur à l'Administration de l'Université de Sherbrooke, dit que ses consultations récentes, avant de s'engager dans la course au rectorat, ont renforcé sa conviction que seul un style de gestion favorisant l'ouverture et la participation permettra à l'Université de Sherbrooke de surmonter les défis qui l'attendent en cette fin de siècle.

«Je suis prêt à mettre mon énergie, mon expérience et ma vision au service de tous ceux et celles qui croient en l'avenir de l'Université de Sherbrooke et qui veulent travailler à l'amélioration de son potentiel exceptionnel.»

M. Reid estime que le succès de l'Université dépendra de certaines conditions. Il juge que serait favorable un climat de coopération multidisciplinaire permettant une réponse rapide aux conditions changeantes de l'environnement universitaire. «Il faut apprendre à travailler ensemble.»

Il croit important de mettre en place un mécanisme de réflexion collective, un lieu où l'autocritique puisse être possible, afin de conduire à «des prises de positions éclairées face à nous-mêmes, à la société et aux gouvernements». La réflexion face à la société, selon M. Reid, doit toucher les aspects culturels, intellectuels et sociaux. Face aux gouvernements, il faut se questionner sur leurs exigences tout autant que sur l'autonomie universitaire.

Dans un autre ordre d'idées, M. Reid souhaite d'urgence d'une vie universitaire stimulan-



Pierre Reid

te et un partenariat efficace entre la communauté étudiante, le corps professoral, l'ensemble du personnel et le milieu régional.

«C'est à ces conditions que l'Université de Sherbrooke entrera dans le prochain siècle comme une grande université.»

Appelé à donner sa vision de la formation du prochain cabinet du recteur, M. Reid dit qu'il ferait, personnellement, en sorte qu'on y trouve au moins une vice-rectrice. Il consulterait, dit-il, car, rien n'assure qu'une candidate pressentie serait intéressée. De plus, note-t-il, la formation d'une telle équipe est importante et pas nécessairement facile. «Il faut trouver des gens de divers horizons qui se complètent et qui sont capables de se stimuler les uns les autres.»

Face aux frais de scolarité, M. Reid estime qu'il est impossible d'annoncer des couleurs précises et qu'avant de se dire en faveur du maintien des frais de scolarité à leur niveau actuel ou de décider d'une hausse, il faudra connaître s'il y a désengagement de la part du gouvernement du côté du financement des universités ou non. Il faut voir aussi de quelle marge de manoeuvre dispose l'Université au plan financier.

Visons l'esprit d'équipe et le dépassement de soi

Candidat: Georges Robert
Âge: 64 ans
Profession: urbaniste
Lieu d'emploi: Secrétariat du Grand Montréal
Diplôme: en architecture et en urbanisme

Sherbrooke (MR)

«L'esprit d'équipe, communauté de vue, dépassement de soi, bref un esprit collégial et une gestion participative pourront permettre à l'Université de Sherbrooke de contribuer à la naissance de grands projets de société.»

M. Georges Robert, l'un des candidats au poste de recteur de l'Université, qui a déjà été expert invité de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, estime que, dans une société en évolution, l'Université doit être un moteur du changement et qu'elle doit actualiser son caractère universel dans l'action. Il voit cette action en collaboration avec les secteurs privé et public, «trilogie», dit-il, qui appelle au dépassement. «Et si on s'en éloigne, on fait erreur.»

M. Robert insiste sur l'action alors que la société occidentale se transforme. Il pointe du doigt l'appauvrissement, le vieillissement, l'accroissement des disparités. «Il faut faire face à des conditions nouvelles. Il n'y a plus rien de stable.»

Il faut tenir compte aussi, dit-il, de la formation des grands ensembles économiques, de la mondialisation des marchés, de la perméabilité des frontières et de leur résultat: une vive compétition.

Pour y faire face? «L'innovation, l'amélioration de la qualité, donc du capital humain.» La formation prend ici tout son sens, selon le candidat. «Il faut des étudiants polyvalents, capables d'évoluer avec les changements technologiques et le changement des mentalités. Il faut non seulement des cerveaux bien garnis, mais des cerveaux bien faits. L'Université a le rôle de préparer les hommes et les femmes de demain à faire face à une succession d'équilibres et de déséquilibres.»



Georges Robert

Selon M. Robert, pour devenir agent de changement, il ne faut pas se figer, il faut avoir une culture générale de base. Il faut avoir une vision globale, de base humaniste.

Georges Robert voit l'Université de Sherbrooke ouverte aux pays en développement. «Que nos connaissances servent à des mondes dont la culture diffère de la nôtre.» En ce sens, il avoue que l'IRECUS trouverait chez lui un appui. Il voit non seulement l'Université accueillir les étudiants étrangers, mais envoyer des ressources humaines à l'étranger.

Il verrait aussi l'Université initier des rencontres internationales avec des organisations non gouvernementales étrangères. Il favoriserait la multiplication des échanges.

Pour réaliser sa mission, le candidat au rectorat croit que l'Université doit viser un enrichissement permanent, de manière, dit-il, à faire avancer les étudiants et la société. «L'Université doit redonner une partie de ce qu'elle reçoit.»

Le candidat dit qu'il réserve à l'Assemblée universitaire l'essentiel de sa réflexion sur l'Université même.

Selon une étude

Un corridor vert hausserait l'achalandage de la station touristique Magog-Orford

Gilles DALLAIRE Magog

La création d'un corridor vert reliant entre eux des attraits naturels peu connus de la station touristique Magog-Orford et de sa périphérie favoriserait la mise en valeur de ces attraits et entraînerait une augmentation de l'achalandage de la station et, du coup, de la rentabilité de ses équipements touristiques.

Telle est une des conclusions d'une étude menée pour le compte du Club de conservation, chasse et pêche Memphrémagog par un diplômé en urbanisme et en environnement de l'Université de Montréal, André Walsh.

Suggestions

Soulignant que 3,7 millions de Québécois participent à des activités de plein air de détente ou à caractère sportif, culturel ou éducatif et qu'ils consacrent 2,3 milliards \$ par année à des loisirs ayant un lien avec la faune et la flore, André Walsh dresse un inventaire des activités qui, selon lui, pourraient, sans nécessiter un investissement exorbitant, attirer dans la station touristique des visiteurs qui n'y viennent pas parce qu'ils ignorent l'existence des attraits qui pourraient devenir le centre de ces activités.

Il suggère notamment l'ouverture dans le parc provincial du Mont-Orford d'un centre d'interprétation de la nature qui serait le point de départ d'un circuit du tourisme vert et qui aurait pour mission d'éduquer et d'informer les touristes et de les diriger vers les activités accessibles tout au long du circuit.

Il recommande l'implantation aux abords du marais de la rivière aux Cerises d'un musée où seraient tenues des expositions consacrées à la faune et à la flore de la station touristique, l'aménagement d'un sentier sur pilotis qui faciliterait l'observation des paysages, de la

faune et de la flore du marais et de la rivière, la mise en place de programmes d'interprétation et de visites guidées et l'implantation d'un circuit de canotage englobant la rivière, le marais et le lac Memphrémagog où les canoteurs trouveraient de place en place des informations sur la faune et la flore.

André Walsh propose aussi la création d'un centre d'interprétation forestier aux abords du marais du lac Brompton où, souligne-t-il, on trouve non seulement un marécage, un marais et une tourbière mais aussi une forêt inondée de frères noirs et une érablière centenaire. Il rappelle également que 459 espèces de plantes vasculaires, dont huit espèces de plantes rares et quatre de plantes carnivores, ont été inventoriées dans ce secteur.

Il recommande que deux endroits où la sauvagine peut être observée dans son milieu naturel, l'île du Marais, à Ste-Catherine-de-Hatley, et les étangs de Georgeville, soient intégrés au circuit du tourisme vert qui, à son avis, pourrait aussi englober, dans le parc du Mont-Orford, les endroits où la marmotte abonde, où la tortue serpentine pond et où pait au printemps le cerf de Virginie.

De plus, André Walsh suggère que soit conçu un programme d'interprétation des changements de végétation imputables à l'altitude et à divers facteurs météorologiques qui peuvent être observés sur les flancs du mont Orford, que l'observation des activités des castors soit encadrée et que soit mis en place un circuit d'interprétation sous-marine au lac Orford.

Selon lui, ces activités, tout comme les activités de plein air déjà offertes dans le parc du Mont-Orford et à sa périphérie immédiate, permettraient de mettre des attraits naturels en valeur sans pour autant les mettre en danger et de répondre aux besoins criés avec de plus en plus de force par des Québécois qui ont faim de grands espaces et d'air pur.

Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste adjoint

Déficit: l'échec du Cabinet Mulroney

Roch BILODEAU

À l'heure des bilans de fin d'année, la question de nos finances publiques est tout simplement incontournable. À cause, bien sûr, de l'ampleur épouvantable du déficit d'Ottawa. Mais surtout, parce qu'aucune solution n'apparaît à l'horizon.

Vous vous souvenez: en 1984, les conservateurs avaient remporté les élections sur le thème des finances. En 20 ans de pouvoir, disaient-ils, les libéraux avaient plongé le pays dans la dèche et il fallait absolument en sortir. Or, à la veille de 1993, soit presque une décennie plus tard, nous y sommes encore bien enfoncés.

Bien sûr, si on compare au régime précédent, les efforts du gouvernement Mulroney peuvent sembler importants: de 1970 à 1984, la croissance annuelle moyenne des dépenses fédérales était en effet d'environ 14 %, alors que les conservateurs l'ont maintenue autour de 4 % jusqu'ici. Le hic, c'est qu'un véritable redressement aurait exigé beaucoup plus de volonté et de leadership.

En réalité, les politiques budgétaires du Cabinet Mulroney se sont avérées largement dérisoires: on a freiné la croissance des dépenses, mais l'hémorragie sévit toujours. À preuve, le déficit fédéral, qui était de 32 milliards \$ en 1984, atteindra 34 milliards \$ en 1993, et ce, en dépit des récentes «mesures d'urgence» du ministre Mazankowski. Entre-temps, les conservateurs ont accumulé promesses et mauvaises prévisions sans jamais réellement maîtriser la situation.

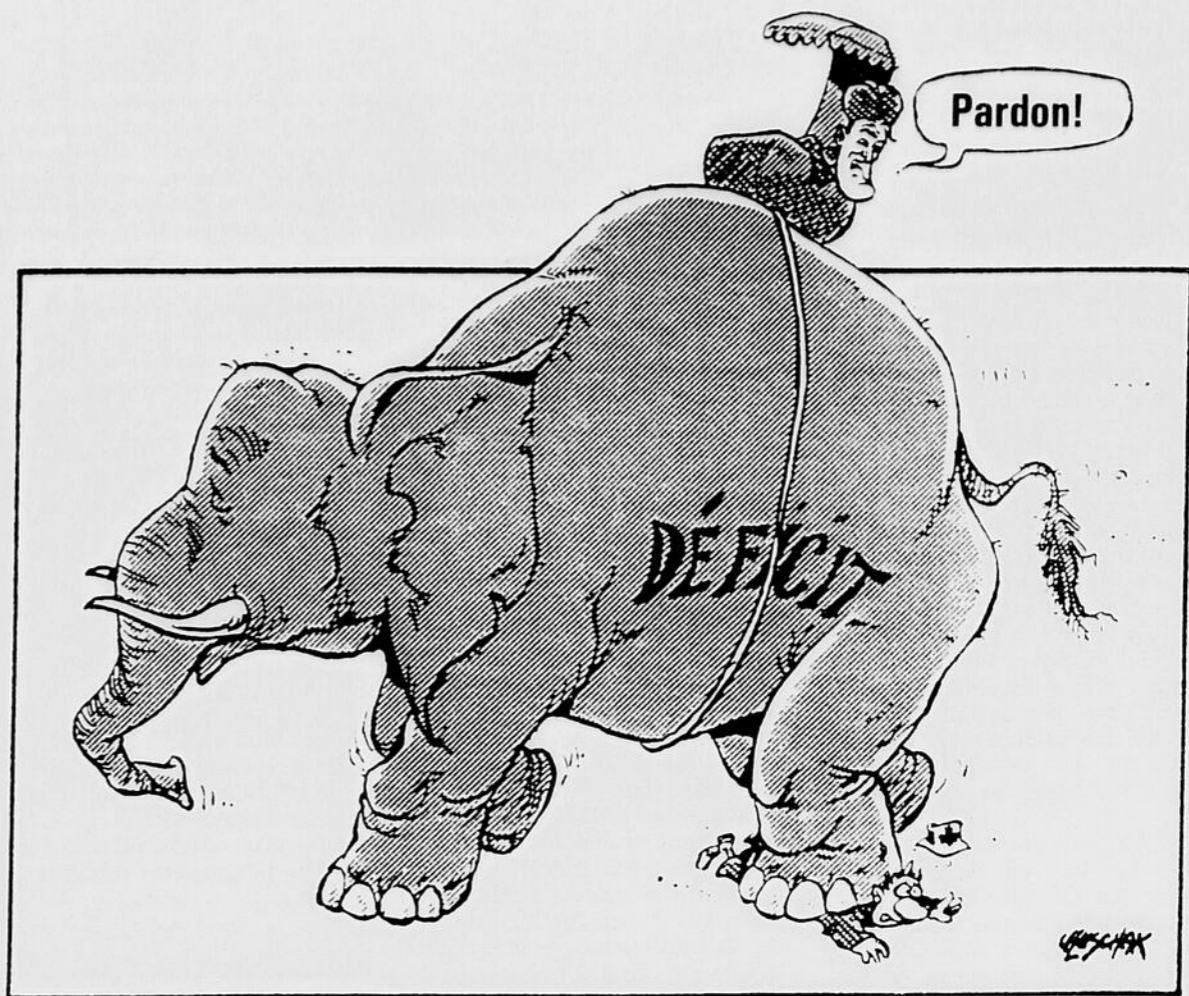
La question n'a rien de théorique ou de partisan. D'abord, les investisseurs étrangers hésitent à faire confiance au deuxième pays le plus endetté du monde industrialisé. Ensuite, il faut comprendre que chaque dollar qui sert à payer les intérêts de la dette est un dollar de moins pour le développement de notre économie ou l'amélioration de nos programmes sociaux. Et enfin, il est certain que les contribuables, déjà accablés, se trouveront bientôt menacés par d'autres hausses de taxes ou d'impôts.

D'accord, la récession ne pouvait qu'empirer les choses en diminuant les revenus gouvernementaux. Mais, avec le plan Mazankowski, le Cabinet Mulroney a fait la preuve éloquent que'il était carrément dépassé par les événements: quelques mesures modestes et sans imagination, qui ne changeront rien de fondamental à la crise des finances publiques. En fait, ce plan raté consacrait l'échec des conservateurs dans la lutte au déficit.

Alors, il faudrait un minimum de sérieux: Brian Mulroney ne peut plus dénoncer l'héritage des libéraux pour se justifier, comme il le faisait encore récemment; en huit ans de pouvoir, il a eu amplement le temps de changer de cap.

Si les Canadiens pouvaient au moins compter sur une nouvelle attitude, une nouvelle approche. Mais non, M. Mulroney semble déterminé à demeurer en poste, tandis que ses adversaires ignorent presque le problème du déficit.

À cet égard, comme à tant d'autres, les prochaines élections fédérales risquent donc de nous laisser démunis, sans solution. C'est que le déficit n'est pas seulement financier. Le Canada souffre aussi d'un terrible déficit sur le plan du leadership politique.



TRIBUNE LIBRE

Improvisation à la CSCS

Dès septembre 1993, les élèves de la CSCS seront tous conviés à une année complète de créativité pédagogique dans les groupes hétérogènes. Tout a été calculé dans le moindre détail pour assurer le succès de ce grand happening éducatif. Déjà nous savons qu'un élève régulier vaut 1; un DLA, 1.5; un TC, 3; un DGA, 2. Comme 24 + 16 = 40 et que 40 - 12 = 28, pourquoi craindre que cette fête ne soit pas un succès monstrueux?

En fait, la véritable clef de ce succès est une incantation magique: c'est-à-dire une formule comme Abracadabra qui ne signifie rien mais qui agit.

Cette formule, le grand enchanteur Taillon nous l'a dévoilée. C'est: «Individualisation—de—l'enseignement». Quand on la pro-

nonce, il faut faire bien attention de ne pas tromper et dire: «Improvisation—de—l'enseignement», car les deux formules peuvent facilement se confondre.

Il reste toutefois une ombre au tableau. Même en possession de l'incantation magique, les équipes d'enseignants ne se sentent pas prêtes à affronter celles des élèves en septembre 1993. C'est sans doute qu'ils maîtrisent mal la formule. J'en ai entendu plusieurs dire: «Improvisation—de—l'enseignement». Inutile de demander à leurs directeurs de les aider à mieux prononcer, le grand enchanteur leur a coupé la langue.

Des représentants des parents qui n'entendent rien à la magie des l'improvisation, ont osé penser demander innocemment aux commis-

saires de la ligue, de retarder l'affrontement. Heureusement, le petit gourou de l'action dans l'éducation a improvisé une procédure qui a empêché ces trouble-fête d'inhiber la joie de ses commissaires. Se rappelant une oraison chrétienne, il s'écria en grec: Kyrie Ellyson (Traduction: Président, prends pitié de nous). Un miracle se produisit alors: le point des parents disparut de l'ordre du jour d'une manière incompréhensible à la raison humaine.

Merci, grand enchanteur! Merci, petit gourou! Kyrie, Ellyson! Grâce à vous, nos enfants pourrons vivre, dès septembre 1993, cette étourdissante expérience de l'improvisation pédagogique.

Gilles Boudrias
Président du Comité
de parents de la CSCS

Du culot

Il faut avoir du culot comme M. Parizeau pour avoir l'audace de demander la démission du premier ministre du Québec. Ça serait tout un cadeau en 1993 d'avoir comme premier ministre un représentant du Parti québécois à la tête de la province, surtout après avoir vu les Américains élire un nouveau président démocrate pour succéder au représentant du Parti républicain. (...)

Louis-Edmond Lefebvre

Parité salariale

Mercredi, le 9 décembre 1992, le maire Gervais annonçait qu'il accordait aux policiers de Sherbrooke la parité salariale avec les agents de la Communauté urbaine de Montréal. (...) Le maire devrait savoir qu'on ne négocie pas une convention collective par comparaison avec une métropole dix fois plus peuplée; le coût de la vie n'est pas le même. Cette stratégie a toutes les chances de conduire à des affrontements. Si c'est le cas, la population qui vous a élu,

M. le maire, sera perdante autant financièrement que par les réductions de services aux citoyens.

Une question, M. le maire: où sont les échevins de quartier? Ils brillent par leur silence et leur absence. J'ose espérer que vous les avez consultés avant le fait! Bonne chance, vous en aurez besoin.

P.S.: J'endorsse les conclusions de l'éditorial du 14 décembre 1992 intitulé «Jambette à l'UMQ».

Raynald Richard

POINT DE VUE

Assurance-chômage: contre les nouvelles mesures

À titre d'organisme voué à l'atteinte du plein emploi dans notre région, Forum Emploi Estrie veut ici réagir aux mesures annoncées récemment par le ministre Bernard Valcourt au sujet de la diminution du taux de prestation d'assurance-chômage (3%) et de l'exclusion des personnes qui ont quitté leur emploi volontairement.

Bien sûr, nous sommes heureux de constater que nos gouvernants fédéraux ont décidé de remettre en question certaines pratiques en termes d'efficacité et de rentabilité. Cependant, nous constatons que les dernières mesures annoncées risquent de pénaliser une très grande partie des travailleurs et travailleuses, alors que les résultats en bout de ligne n'auront eu que très peu d'effet sur l'ensemble du problème. Pour illustrer nos propos, regardons quelques cas:

• Hélène exerce le métier de vendeuse depuis 12 ans. Elle a deux enfants, un de 4 ans et l'autre de 7 mois. Elle a dernièrement réintégré son emploi mais elle se rend compte que l'exercice de son travail est plus difficile. Hélène est fatiguée et s'est vue refusée de faire temporairement son travail à temps partiel. Elle ne peut quitter son travail car le couple considère nécessaire ce second revenu. Elle aimerait quitter son emploi pour en trouver un autre à temps partiel, mais elle ne peut se permettre de vivre quelques semaines sans revenu, à cause des obligations financières de la famille. Par contre, elle ne peut se permettre de réduire son rendement au travail, puisque son patron est en droit d'attendre le maximum. Si elle quitte, elle n'aura pas d'assurance-chômage, elle ignore quand elle réussira à trouver autre chose et elle risque de se retrouver avec des références négatives. En quoi l'a-t-on aidée?

• Marcel travaille depuis 9 mois à la même compagnie et a toujours fait son travail consciencieusement. Cette dernière a récemment été vendue. Il a eu un nouveau patron qui a augmenté énormément sa tâche pour que l'entreprise puisse maintenir ses profits. Marcel a toutes les difficultés du monde à satisfaire aux exigences. La pression qu'on lui met est très forte. Il se rend compte qu'il a atteint ses limites et



Le ministre Valcourt

qu'il n'est pas capable de répondre aux attentes de son nouveau patron. S'il quitte, il se retrouve sans un sou, et il sait très bien que les emplois sont rares. S'il ne quitte pas, il risque de perdre toute crédibilité aux yeux de son employeur. En quoi l'a-t-on aidé?

• Le cas de Gilles est différent. Après 5 ans au même emploi, il a eu une offre pour aller travailler ailleurs. En temps normal, il aurait accepté. Après tout, un tel geste l'aurait amené vers de nouveau défis. Cela aurait aussi amené du sang neuf dans l'entreprise où il désire aller tout comme dans celle qu'il aurait quittée. Malheureusement, Gilles estime que nous ne sommes pas en temps normal. Il se dit que s'il ne fait pas l'affaire dans ce milieu, il est possible qu'il n'ait pas d'assurance-chômage. Avec les nouvelles mesures, peut-il se permettre de prendre des risques même si ses intentions sont fort louables?

• Nicole a fait des études en psychologie. Elle a besoin de travailler rapidement parce qu'elle s'est endettée pendant ses études. Elle accepte un emploi de vendeuse, en attendant de trouver mieux. Après quelques mois, elle a réussi à payer ses dettes, faire un peu d'économies et souhaite se consacrer à sa recherche d'emploi à temps plein à titre de psychologue. Cependant, si elle quitte, elle se retrouve sans le sou et risque de s'endetter à nouveau. En quoi l'a-t-on aidée?

«Il nous apparaît évident que de telles mesures vont accentuer le climat d'insécurité qui règne présentement, et vont creuser encore plus profondément l'écart qui se fait progressivement entre les personnes en emploi et les autres»

Tous ces individus reflètent des situations vécues à tous les jours par la majorité de nos travailleurs et travailleuses. Ils ne sont pas mal intentionnés; ils ne cherchent à frauder personne; ils ont simplement besoin du résidu de l'assurance à laquelle ils ont contribué pendant 12 ans, 9 ans, 5 ans, 6 mois.

S'ils décident de prendre le risque de quitter et de défendre leur position, ils devront assumer le fardeau de la preuve, sans savoir quelle réaction aura la personne chargée d'évaluer la demande.

Que dire maintenant de la diminution du pourcentage de prestation pour tous et chacun, alors que les chômeurs et les chômeuses sont plus vulnérables que

jamais face à la diminution des emplois un peu partout! Non seulement on ne crée pas d'emploi, mais on ne réussit même pas à conserver nos acquis à cause de la récession!

Il nous apparaît évident que de telles mesures vont accentuer le climat d'insécurité qui règne présentement, et vont creuser encore plus profondément l'écart qui se fait progressivement entre les personnes en emploi et les autres. De plus, l'expérience du quotidien nous confronte régulièrement à des situations où des personnes n'ont plus accès à des services, parce qu'elles ne sont plus prestataires d'assurance-chômage et qu'elles n'ont pas droit à l'aide sociale.

Forum Emploi Estrie considère que le droit au travail est nécessaire et que les individus doivent agir en personnes responsables. Nous croyons également que les politiques gouvernementales doivent servir les intérêts de la majorité des citoyens et citoyennes. Nous considérons que les nouvelles mesures ouvrent la porte à des abus, ne règlent aucunement le problème du chômage, s'attaquent aux personnes les plus vulnérables et contribuent à éteindre des énergies dont on a tellement besoin actuellement dans la poursuite du plein emploi.

Membres du C.A. et collaborateurs de FORUM EMPLOI ESTRIE:
Albert OUELLET, Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie
Denise MARQUIS, Club de Placement
Claude POIRIER, Centre Objectif Travail
Réjean LEBLANC, Fonds des travailleurs du Québec
Gérald MARTIN, Union des producteurs agricoles
Andrée ROBERT, Centre l'Aiguillage
Mgr Gérard CAMBRON
Gérard MESSIER, Syndicat de l'Enseignement de l'Estrie
Alain POIRIER, représentant du secteur communautaire
Janvier CLICHE, Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN Estrie)
Jacques LEBEL, représentant du service diocésain, Archevêché de Sherbrooke

Faits divers

☐ **Télescopage: deux blessés**

Sherbrooke (PSJ) — Un accident de la circulation a causé des blessures à deux hommes vers 10 h, hier, en face du 2365 boulevard Queen Nord, à Sherbrooke. Selon les informations recueillies, un véhicule était immobilisé sur le boulevard en vue d'une manoeuvre de virage à gauche. Un au-

tre véhicule circulant sur la même voie l'a embouti. M. Donald Lachance, âgé de 28 ans, de Saint-Denis-de-Brompton et M. Nicolas Biro, âgé de 42 ans, de Sherbrooke, ont subi des blessures qualifiées de légères dans ce télescopage.

☐ **Précision pour une victime**

Dans le bilan aussi lourd que détaillé des victimes de la route depuis le début du congé des Fêtes, publié hier dans l'édition de La Tribune, pages 1 et 2, il est question d'une femme âgée de 27 ans, Manon Goulet, blessée grièvement le 22 décembre dans une collision à Courcelles et décédée le 24.

tuait le dépassement interdit dans un virage mais l'autre conductrice impliquée.

Malgré le lourd bilan provincial, la SQ de l'Estrie compte quant à elle deux victimes, celle de Courcelles et celle de la route 55, à Richmond, le 23 décembre. Elle invite les Estriens à la prudence et à la courtoisie pour la balance du temps des Fêtes.

☐ **Sur la même note...**

Un propriétaire de la 7e avenue Nord a goûté à la même médecine que des milliers d'autres citoyens de Sherbrooke et de Fleurimont, au cours des derniers mois, en constatant le cambriolage de sa maison privée à son retour chez-lui, en fin de soirée dimanche, dans le quartier est de Sherbrooke.

du congélateur, à savoir une dinde et de la sauce à spaghetti...

Une première évaluation des biens disparus établit le montant du vol à plus de 8000 \$.

Les occupants s'étaient absentés pour une huitaine d'heures à peine.

Les voleurs se sont introduits par une fenêtre puis ils ont jeté leur dévolu sur tous les appareils électroniques, trois armes à feu, des électro-ménagers et même le contenu

Le moins que l'on puisse dire est que l'année 1992, du moins en ce qui concerne les vols avec effraction, semble vouloir conserver la même note jusqu'à la toute fin.

☐ **Un piège dangereux**

Des plaisantins ont tendu un piège qui aurait pu avoir des conséquences dangereuses pour les usagers de la route en profitant de la nuit pour nouer une corde à deux poteaux situés de chaque côté de la rue Galt Ouest, coin Panneton, à Sherbrooke.

postes et son manège ne laissait transpirer rien de bon.

Sans savoir ce qui se passait vraiment, l'usager de la route a effectué un virage pour revenir sur les lieux du «complot» et il a tout compris quand son antenne a été arrachée par la corde.

Le comportement des trois jeunes avait intrigué un automobiliste qui circulait dans le secteur. Le trio se tenait près d'une boîte aux lettres de la Société canadienne des

Une plainte de méfait a été déposée auprès de la Police municipale. Quant aux trois jeunes, ils ont déguerpi dès les mauvais coup réussis.

Il était en siffleux

Un Sherbrookoïse, âgé de 18 ans, devra répondre à des accusations de voies de fait et de méfait, délits qu'il a commis coup sur coup vers 3 heures de la nuit, hier, dans le centre-ville de Sherbrooke.

il l'a fracassée par son coude.

Appréhendé par les policiers municipaux, il a été incapable d'expliquer la raison de cette colère sauf de redire qu'il était en beau...

Après avoir malmené quelqu'un dans une salle de billard, rue Wellington Sud, à Sherbrooke, le suspect a quitté les lieux puis en longeant la vitrine d'une ferronnerie,

Une fois l'enquête complétée, le jeune homme a été libéré. Il comparaitra dans quelques semaines devant un juge de la Cour du Québec.

Les dommages à la vitrine s'élevaient à 2000 \$.

Police: Grantham lorgne vers Drummond

Gerald PRINCE Drummondville

Se pourra-t-il qu'en 1993, la municipalité de banlieue de Grantham, soit desservie par les services de police de Drummondville?

«Je perçois une volonté commune, tant à Grantham qu'à Drummondville, d'en arriver à une entente», confie le conseiller drummondvillois, Guy Drouin, chargé du dossier de la police.

Les négociations sont entamées depuis quelques semaines et vont bon train. «Elles ont dépassé le stade préliminaire», ajoute M. Drouin, qui remarque que les représentants des deux municipalités se parlent et qu'aucune issue n'est close pour le moment.

Il est trop tôt pour déterminer quels seront les services exacts qui seront fournis par la police de Drummondville, mais ils devraient se situer entre les services actuels de la Sûreté du Québec et ceux qui sont fournis au chef-lieu de Drummond. Les coûts, eux aussi, dépendront des services que les 7709 Granthamoïses voudront bien s'accorder.

Si les discussions avancent, elles ne pourront pas, pense M. Drouin, se terminer avant un, deux ou même trois mois. Il faudra aussi aviser incessamment la Sûreté du Québec de cette éventualité.

En 1992, Grantham a versé près de 600 000 \$ pour les services de la Sûreté du Québec sur son territoire. Par ailleurs, Grantham a déjà conclu des ententes avec Drummondville pour le service d'incendie et pour le services des loisirs. A propos des services d'incendie, ce sont présentement les policiers-pompier de Drummondville qui luttent contre le feu à Grantham, mais ce sont les agents de la Sûreté du Québec qui entreprennent des enquêtes sur les causes des incendies.

De plus, Grantham et Drummondville ont entrepris des démarches communes en vue de demander au ministère des Affaires municipales une étude visant à connaître les avantages et les inconvénients de la fusion entre les deux municipalités. Le maire de Grantham, Alain Carrier, n'a pu être joint hier pour commenter la situation.

Vaccination

Drummondville (6P)

Dans la région 04, la période de vaccination contre la méningite à méningocoque s'étalera du 18 janvier au 27 février, auprès de 130 000 jeunes des niveaux scolaires élémentaire et secondaire.

En dévoilant ces informations, les responsables des trois départements de santé communautaire de la Mauricie, des Bois-Francs et de Drummond, font savoir que 11 cas de ce mal, sans causer de décès, ont été recensés dans ce territoire depuis janvier 1992.

Des informations supplémentaires seront diffusées à compter du début de janvier, pour aviser les enfants et les parents des lieux et dates des vaccinations.

Cette opération découle de l'annonce, faite le 2 décembre, par le ministre de la Santé et des Services sociaux, de vacciner les jeunes Québécois de 6 mois à 20 ans. Dans la région 04, sur la rive-sud du St-Laurent, c'est le département de santé communautaire de l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville qui est en grande partie responsable de l'opération, couvrant Drummond, les Bois-Francs et les territoires contigus.

LA PLACE DU CADEAU

LE CACHE POT

DÉMÉNAGE

VOISIN DE LA BOUTIQUE CLÉMENT AUX TOURELLES

PROFITEZ DE

25% à 75%

DE RABAIS

Sur toute la marchandise en magasin

OUVERT SAMEDI 26 décembre de 13 h à 17 h
DIMANCHE de 12 h à 17 h

SOYEZ LES PREMIERS!

LE CACHE POT

Informations: 564-2965

Centre commercial Tourelles 3025 rue King ouest Sherbrooke

motor Thibault

SUZUKI 1993

FETEZ LES MERVEILLES

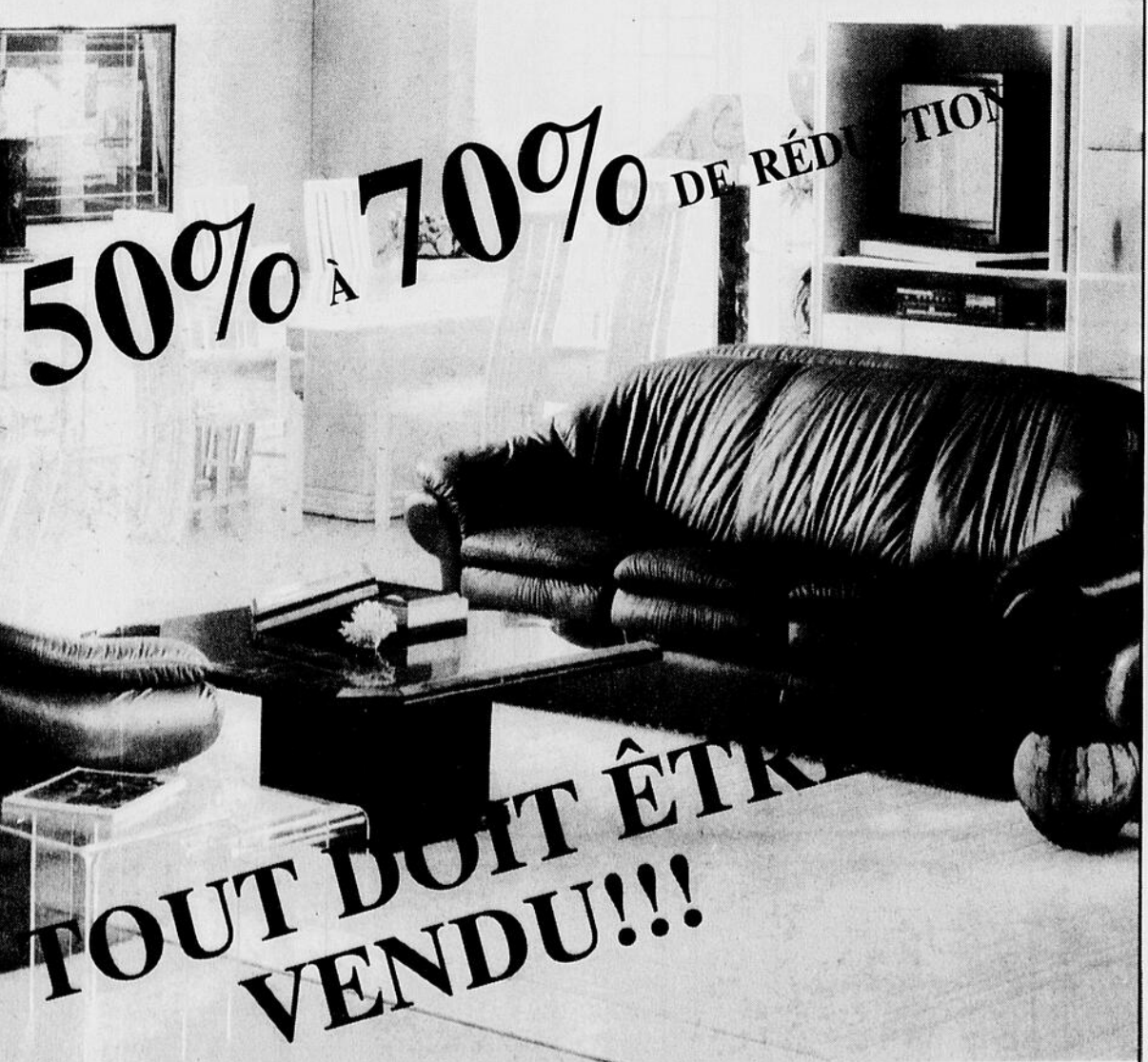


2 895\$
tout équipé
P.A.T. en sus

10, rue Versailles, Sherbrooke, 569-1155

mobilia

VENTE DE FIN DE BAIL



50% à 70% DE RÉDUCTION

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!!!

SOFAS ET CAUSEUSES EN CUIR ET TABLES EN MARBRE IMPORTÉS D'ITALIE
ENSEMBLES SALLES À DINER ET CHAMBRES À COUCHER EN CHÊNE, FAUTEUILS
INCLINABLES EN CUIR, LAMPES, ACCESSOIRES ET PLUS!

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX DÈS MAINTENANT!

Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie - 3050, boul. Portland, 821-2102

FORD ET MAURAI AUTO LTÉE VOUS INVITENT À DÉFONCER L'ANNÉE DE LA BONNE FAÇON...



CROWN VICTORIA 92*
RABAIS FORD DE 2 000\$
PLUS LE RABAIS MAURAI DE 2 000\$



TEMPO TOPAZ 92*
RABAIS FORD DE 2 000\$
PLUS LE RABAIS MAURAI DE 1 000\$

Possibilité d'un rabais additionnel de 500\$ pour les détenteurs d'un certificat Ford applicable sur la Tempo-Topaz.



THUNDERBIRD 92*
RABAIS FORD DE 2 000\$
PLUS LE RABAIS MAURAI DE 1 500\$



TAURUS 92*
RABAIS FORD DE 2 000\$
PLUS LE RABAIS MAURAI DE 1 000\$

* Sur nos modèles 1992 en stock
Ces offres se terminent le 5 janvier 1993

Contactez nos représentants pour un rendez-vous

Fernand Bureau: 849-2504
Camil Routhier: 849-2842
Gilles Maurais:

FORD

MERCURY

MAURAI

COATICOOK

292, rue Main Est, Coaticook, (819) 849-2767

VENTE DE FERMETURE

DE L'ANNÉE

BOULEVARD DE L'AUTOMERVILLE

72 Heures de folie le 28, 29, 30 DÉC.

LIQUIDATION
92 ET 93

JUSQU'À 5000\$
DE RABAIS!

Garantie
10 ans ou 200 000 km
sans frais
durant cette
promotion

RÈGLES DE LA VENTE:

- Toutes les ventes sont finales
- Les voitures doivent être inspectées et acceptées telles quelles
- L'offre exclut les concessionnaires et leurs agents
- Nous nous réservons le droit de limiter les achats de flotte
- Tous les échanges seront offerts au meilleur prix possible
- Tous les prix montrés n'incluent pas taxes transport et préparation
- Plan d'achat diffère disponible
- T.T.P. en sus
- Garantie 10 ans ou 200 000 km sur groupe motopropulseur

5 MILLIONS
D'INVENTAIRE
À LIQUIDER



1er
PAIEMENT
EN AVRIL
1993

323 AUTOMATIQUE 1992

• Véhicule de courtoisie
• Servodirection
• Servofrein
• Essuie-glace arrière
• Essuie-glaces intermittents
• Moulure de protection
• Et plus

8 995\$
T.T.P. INCLUS

BERLINE PROTÉGÉ DX 1992

P4DP52DA00

• Deux rétroviseurs
• Servodirection
• Servofrein
• Enjoliveurs de roues
• 103 chevaux
• Et plus

12 424\$
RABAIS - 2 430\$
9 995\$

CAMION KING CAB 1993

• 5 vitesses
• Servofrein
• Roues chromées
• Radiocassette
• Moteur 2.4 litres

Rég.: 14 790\$
Spé.: 11 995\$

+ À l'achat d'un camion King Cab
• Pare-choc arrière
• Intérieur de boîte en plastique
• Tapis

Rég.: 885\$
Spé.: 199\$

PATHFINDER XE 1993

ST93037

• 5 vitesses
• Volant ajustable
• Moteur V6-3L
• Radiocassette 8 h.p.
• Miroir électrique
• Bandes décoratives

Rég.: 23 690\$
Spé.: 19 995\$

CIVIC CX 1993

EH234P

• 5 vitesses

9 993\$

CIVIC LX BERLINE 1993

EG854P

• 4 portes • 5 vitesses

11 993\$

JETTA 1992

• Moteur à essence
• Volant régl. en hauteur
• Direction assistée
• Radio AM-FM stéréo cassette
• Moteur 1.8 L (100 c.v.) à injection

~~13 715\$~~

JETTA 1992

• Moteur 1.6 L, turbo diesel
• Volant régl. en hauteur
• Direction assistée
• Radio AM-FM stéréo cassette

~~14 825\$~~

626 CRONOS 1993

F4PS53FA00

• Sièges arrière rabattables
• Cossin gonflable
• AM-FM cassette
• Essuie-glaces intermittents
• Volant ajustable
• Et plus

17 395\$
Rabais - 2 000\$
15 395\$

MIATA 1992

L2BM52LC00

• AM-FM cassette
• Essuie-glaces intermittents
• Roues mags
• Servodirection
• Et plus

18 995\$
Rabais - 3 000\$
16 935\$

ALTIMA XE 1993

93064

• Transmission automatique
• Radiocassette
• Régulateur de vitesse
• Moteur 130 c.v.
• Cossin gonflable
• Bas millage

Rég.: 18 640\$
Spé.: 14 995\$

SENTRA DLX 1993

• 4 portes, 5 vitesses
• Volant ajustable
• Servofrein, servodirection
• Moteur 110 h.p.
• 2 miroirs ext.

Rég.: 14 390\$
Spé.: 11 495\$

PRÉLUDE 1993

• Modèle SRV • Moteur 190 c.v.

\$\$\$\$\$

CIVIC DEL SOL

• Toit Targa

\$\$\$\$\$

FOX 1992

• Excellent rapport puissance/qualité
• Sièges avant entièrement inclinables
• Freins à disques assistés à l'avant

~~9 750\$~~

PASSAT GL 1992

• Climatiseur
• Groupe électrique (vitres, miroirs, portes)
• Intérieur de luxe
• Direction assistée

~~21 695\$~~

323 1993

C3B53CA00

• Servofrein
• Essuie-glace arrière
• Essuie-glaces intermittents
• Moulure de protection
• Et plus

8 495\$

B2200 1993

XBBT53DA00

• AM-FM cassette
• Servofrein
• Essuie-glaces intermittents
• Moulure de protection
• Roue de secours pleine grandeur

8 495\$

MAXIMA GXE 1992

92315

• Transmission automatique
• AC thermostatique
• Système d'alarme
• Freins A.B.S.
• Sièges électriques (avant)
• Vitres électriques
• Régulateur de vitesse

Rég.: 26 210\$
Spé.: 19 995\$

MAXIMA BROUGHAM 1992

92343

• Transmission automatique
• Toit ouvrant électrique
• Miroirs chauffants
• AC thermostatique
• Sièges en cuir
• Freins A.B.S.
• Système de son Boss
• Régulateur de vitesse

Rég.: 31 990\$
Spé.: 24 995\$

ACCORD COUPÉ LX 1992

CB714N

• Modèle 5 vitesses

13 992\$

ACCORD EXR 1992

CB757N

• 4 portes • 5 vitesses

19 888\$

PASSAT 1993

• Jusqu'à 1200 km par plein sur la grande route
• Moteur diesel avec turbo compresseur

~~21 860\$~~

PASSAT GLS 1993

• Nouveau 6 cyl., VR-6 2.8L et 172 c.v.
• Freins ABS et système de verrouillage électrique du différentiel
• Système antiviol

~~25 800\$~~

mazda Je me sens bien. magog mazda

209, boul. Bourque, Omerville, 868-1101

Les vignettes peuvent différer

NISSAN MAGOG

427, boul. Bourque, Omerville, 843-8145

Boulevard HONDA

274, boul. Bourque, Omerville, 843-2090



Des gens de chez nous... pour vous!

Mont-Orford Auto

617, boul. Bourque, Omerville, Québec J1X 4G6, 843-3368